

Réf: Dossier N° 042388

Avis de constitution

SOCIETE « MOTORLAND »

Abidjan, Marcory, Zone 4C, Lot 05, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/08/2021 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 14/09/2021, il a été constitué une SA aux SOCIETE « MOTORLAND »

acquisition et vente de divers types d'engins à moteur, notamment les véhicules neufs et d'occasion, de pièces détachées, de marchandises diverses et autres activités accessoires; notamment garage et prestations diverses, services de dépannage et de remorquage, location de véhicules neufs ou d'occasion. participation de la société à toute entreprise ou société ivoirienne ou étrangère créée ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social à tous objets similaires ou connexes, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou 300,000,000 F CFA divisé en (30000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 30000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Marcory, Zone 4C, Lot 05, Ilot 01

M SEKLAOUI NASSER (ADG)

M SEKLAOUI ALI (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

n°CI-ABJ-03-2021-B14-00121 du 15/10/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°30446/GTCA/RC/2021 du 15/10/2021

